



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

*Séance du lundi 14 avril 2008*

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 15/04/2008

**D - 20080196**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 14 avril Deux mil huit, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG - LAVROFF, M. Michel DUCHENE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARCH, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Laurence DESSERTINE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ (*présent à partir de 15h15*), Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Anne BREZILLON, Mme Véronique FAYET, Mme Chantal BOURRAGUE,

***Collecte des déchets encombrants sur le centre ville.  
Prestations complémentaires. Avenant au marché M060461.  
Autorisation***

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Un marché sur appel d'offres ouvert a été notifié le 13 décembre 2006 à la société SITA concernant la collecte des déchets encombrants sur le centre ville. Celui-ci a été conclu à bons de commande pour un an reconductible 2 fois expressément pour un montant annuel minimum de 150 000 € TTC et maximum de 600 000 € TTC.

La Direction de la Propreté et de la Vie Locale souhaite disposer de 3 points de regroupement afin d'optimiser la collecte des encombrants sur les centres extérieurs : le but est de réduire les déplacements mais aussi d'accroître la collecte.

Le détail de la prestation supplémentaire se répartit comme suit :

- mise à disposition de 3 caissons de 30 m<sup>3</sup> : Mattéotti, Poujeaud, Latule
- collecte des caissons 2 fois par semaine sur appel du centre de propreté, la veille
- tri des encombrants sur le site de l'entreprise
- recette sur les produits valorisés
- ce dispositif permettra de recueillir précisément les informations mensuelles sur les collectes par site (volumes, poids, qualités) et ainsi de pouvoir, sur les produits valorisés, dégager une recette qui s'inscrira en moins-value sur le montant du marché.

Sur l'ensemble du territoire communal, la prestation d'élimination des déchets non valorisables sera prise en compte financièrement par CUB.

Le coût de cette prestation s'élève à la somme de 3 473 € HT par mois. S'agissant d'un marché à bons de commande, cette dépense n'entraînera pas de dépassement du montant du marché.

En conséquence nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer un avenant au marché M060461 avec la société précitée en application de l'article 20 du code des marchés publics.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 814, article 611.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 14 avril 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Jean-Michel GAUTE**

